

La mission des éducateurs de rue mise en danger par le Département

Pourtant loués pour leur travail précieux et nécessaire, les éducateurs pourraient disparaître des rues de Crest et Aouste en raison d'une restriction budgétaire. Les élus des deux communes vont tout tenter pour essayer de conserver un service qui offre une aide aux jeunes en difficulté. Il va falloir que toute la vallée se mobilise !

Depuis quelques semaines, il se murmurait que le Conseil Départemental songeait à fortement baisser les subventions accordées à la Sauvegarde de l'Enfance, réduisant ainsi le rôle des éducateurs de rue « à peu de chagrin ». La réalité est bien pire puisqu'un courrier vient carrément d'annoncer le retrait de son engagement dès le 31 décembre prochain. L'association La Sauvegarde de l'Enfance, les mairies d'Aouste, Crest et le Conseil Départemental assurent la gestion, l'organisation et le financement de cet acte de prévention plus que nécessaire envers la jeunesse en difficulté. La convention actuelle, valable pour trois ans, se terminera donc en décembre 2015. Mais les « éduc's » sont présents sur le territoire depuis plus de 20 ans, leur arrivée sur les bords de la Sye datant de 1997 alors qu'ils étaient déjà implantés sur le secteur de Crest depuis plusieurs années. Leur mission principale est la prévention et se base sur trois axes : la santé, le décrochage scolaire et le raccrochage à un projet d'insertion socioprofessionnel. C'est un travail de fourmi, discret, qui permet de faire la « lecture du territoire ». À Aouste, c'est avec la MJC Nini

Chaize que les éducateurs travaillent. Sur Crest, c'est avec le CCAS et sa présidente, Anne-Marie Chirouze, adjointe aux affaires sociales. Évidemment, ils oeuvrent aussi en étroite collaboration avec toutes les associations qui touchent au milieu social dans un réseau massivement étendu. Ils ne se remarquent pas toujours, mais ils sont partout et agissent auprès des jeunes qui n'ont pas de solution à leur portée. Ils sont bien évidemment présents aux abords des collèges et lycées de Crest, actifs avec le CCAS sur le projet priorité santé, et assistent les travailleurs sociaux de la ville... « Leur nécessité est évidente » pour l'élue ; « avant leur intervention, sur la ville, seul un mi-temps était consacré aux vacances scolaires ! » Pour tous les protagonistes, les bénéfices des résultats apportés sur la ville sont « incontestables ». Crest est un « laboratoire de la réussite » précise Anne Marie Chirouze. De la cinquième à la terminale, quasiment toutes les classes sont concernées. Les éducateurs, connus et reconnus, proposent des solutions, des aides et des soutiens appréciés par la jeunesse locale. Cette prévention extérieure au cercle



quotidien de l'ado permet d'aborder tous les sujets sans tabou ni interdiction et surtout en toute confidentialité, l'élément majeur pour instaurer la confiance. Mais le Département n'en n'a pas décidé ainsi et, par un courrier signé du président Patrick Labaune et adressé aux deux maires, il a été signifié, sans détour : « notre collaboration ne pourra être renouvelée ». Ajoutant même : « votre commune ne répond pas aux critères d'éligibilité des Contrats de ville ». Les réductions budgétaires demandent de faire des choix et le Conseil Départemental a fait celui de « recentrer le soutien du Département sur les quartiers prioritaires des contrats de ville, dans les

zones urbaines sensibles et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale ». Crest et Aouste ne sont pas parmi ces cités.

Karine Lietard, «éduc'» historique de la vallée savait que la situation était cri-

Confidentialité, discrétion et patience sont les maîtres mots

tique : « Le fonctionnement est géré par les mairies, mais les salaires sont assurés par le conseil départemental. Les dotations étant en baisse, le danger était bien réel ». L'équipe de la Sauvegarde avait d'ailleurs déjà mis les élus en alerte plusieurs semaines avant le fa-

meux courrier. S'il y avait confirmation, les éducateurs seraient sûrement « reclassés » au sein de la Sauvegarde, mais bien au-delà, elle est soucieuse pour la jeunesse locale. « Qui va l'accompagner sur les plans éducatifs et sociaux ? Un

grand vide va être laissé. Les jeunes en ont déjà fait état à de nombreuses reprises ». Les principaux intéressés sont unanimes. Profitant de l'ombre du square de la Résistance, ils réagissent à la nouvelle : « C'est révoltant, triste. Les éducateurs font partie de notre paysage », comme l'explique Théo qui les connaît bien. Il se souvient : « Un jour en sortant d'un festival, on n'avait rien mangé et ils nous ont donné à grignoter », un témoignage simple mais qui montre le lien simple entre « éduc et jeune ». Ses amis sont surpris et pensent « qu'ils nous apportent beaucoup et on espère vraiment qu'il va y avoir une solution pour les garder ».

Compte tenu des informations glanées auprès des différentes parties concernées, le budget à trouver se situerait entre 150 000€ et 200 000€, de quoi conserver les trois temps-plains actuellement en place. Les éducateurs sont clairs : « Il ne s'agit pas là de conserver

notre job, car il y a beaucoup d'offres disponibles dans la région. Il s'agit surtout de ne pas lâcher un territoire sur lequel nous travaillons depuis des années. Crest est une ville dont l'échelle permet de s'occuper des jeunes en sachant qu'on peut réussir. Ici, la prévention est encore possible, alors qu'ailleurs... » Trois possibilités au moins sont à l'étude : la première est de tout tenter pour faire changer le Département d'avis. Les élus vont tout tenter pour que la décision change et que tout rentre dans l'ordre. Si l'heure n'est pas à la mobilisation « massive », ils vont contacter tous les professionnels qui travaillent avec les jeunes pour obtenir un maximum de soutien.

Dans un deuxième puis un troisième cas, il faudra sans doute trouver le budget entre les communes d'Aouste et de Crest, ou étendre le territoire des éducateurs à d'autres communes. Tous les enfants rencontrés sont pris en charge quel que soit leur lieu d'habitation. Les principaux intéressés sont d'ailleurs particulièrement favorables à cette extension car des communes comme Mirabel-et-Blacons et Piérogros-la-Clastre comprennent énormément de jeunes. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les deux mairies travaillent main dans la main pour trouver une solution.

C.I. & P.B.

Leur discrétion, un atout avec les jeunes, un désavantage face à la politique de la statistique

Invités par le conseil municipal d'Aouste à expliquer aux élus le contenu de leur mission, Karine et Alexis ont fait l'unanimité. Il faut dire qu'en parlant avec le coeur, comme ils l'ont fait, les quelques statistiques qu'ils ont données ont peu pesé face à leur lecture du territoire dramatique : notre jeunesse a besoin d'aide. Et cette béquille que représente les éducateurs sert tout autant les jeunes en difficulté, qu'ils soient délinquants en devenir, en puissance, consommateurs de drogues, mal dans leur peau, que ceux qui n'ont aucun souci mais qui voient un pote en train de dérapier dangereusement. « Nous avons approché plus de 137 jeunes l'année passée », expliquaient-ils avec vigueur, chiffres en main. Approché signifie qu'ils ont apporté une aide significative, avec une action concrète auprès d'une famille, d'un organisme. Mais combien de jeunes ont bénéficié de leur présence sans pouvoir entrer dans une case précise, permettant d'enregistrer une salvatrice statistique ? Des centaines, en plus de 20 ans de présence !

Pour ces travailleurs de l'ombre, discrétion, confidentialité et patience sont les maîtres mots, qui se transforment en maux à présent. Comment peut-on penser « politique de résultat » face à une mission qui prend en charge des jeunes en marge, qui nécessite un temps de mise en confiance nécessaire pour que les « éduc' » puissent oeuvrer ? Une chose est sûre : si ce dossier ne rentre pas dans l'ordre, on devrait assister à un soulèvement de la jeunesse de la vallée comme elle a souvent l'habitude de le faire !

Du côté des collèges et lycées

Le proviseur d'Armorin, Jean-Luc Tardy, vient d'arriver dans l'établissement. Il ne connaît pas encore exactement l'organisation des éducateurs de rue avec l'école, mais sait tous les bienfaits de leur mission dans les autres régions. Il va en référer très rapidement aux infirmières, en relation avec les éducateurs.

Le chef d'établissement scolaire de Saint Louis, M. Michel, est désolé de la situation. Il a fait un long travail de collaboration avec les éducateurs qui sont complètement intégrés au groupe éducatif. « C'est une prévention efficace dans les situations délicates ». Avec eux « c'est la récupération d'enfants mal partis. Leur collaboration avec les parents et l'équipe éducative de l'établissement nous permet de pallier des situations de crise et de remettre dans le droit chemin des enfants en périodes difficiles ». Il s'appête à intervenir auprès de la mairie et du Conseil Départemental pour expliquer l'utilité de leur présence à Crest et Aouste.



La Charrette permet de faire de la prévention et de rentrer en contact avec les jeunes près des collèges et lycées



aviva.fr/pro

Aviva Collective, la santé et la prévoyance de vos salariés

Et si vous anticipiez la loi de généralisation de la couverture complémentaire santé ?

Proposez dès maintenant une couverture santé adaptée aux besoins de vos salariés et à votre budget tout en bénéficiant d'avantages fiscaux et sociaux*.

Cabinet Christophe VIGNON
Espace Beranger - Rue Lieutenant Prunet, 26400 CREST

04 75 25 42 02 vignon-christophe@aviva-assurances.com

Professionnel, comme vous

AVIVA